



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 10 Septembre 2020

Présents : MM. Mmes : SAND Gilbert – RUCH Valérie – SCHMITT Dominique – CLEISS Jonathan – SEIBERT Sandra – RUCH Yannick – LIENHART Bernard – PETITEAU Sylvia – SCHILL Fabien – WARTH Céline – SCHEER Cédric – KLOPFENSTEIN Martine – Mme LEONHART Caroline - LENHARDT Olivier

Absente excusée : PFISTER Monique (procuration à Mme RUCH Valérie)

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du 28 juillet 2020
3. Compte rendu des délégations de signature du Maire
4. Commission communale des impôts directs
5. Renouvellement de contrats
6. Renouvellement informatique de la mairie
7. Convention 2017 COMCOM travaux de voirie route de Bitche
8. Equipements d'entretien
9. Programme New Deal – projet d'une antenne relais
10. Divers

DECISIONS PRISES :

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Mme WARTH Céline a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal.

2. Approbation du compte rendu du 10 juillet 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve le compte rendu de la séance du 28 juillet 2020.

M. le Maire précise qu'au niveau des points divers, il fallait lire que le verger communal sera classé verger pédagogique.

3. Compte rendu des délégations de signature du Maire.

Dans le cadre de sa délégation de signature, M. le Maire informe l'assemblée qu'il a été amené à signer les documents ci-dessous :

- 3 dossiers d'usage de droit de préemption pour lesquels la commune n'a pas fait valoir ses droits : vente de logements de Mme SAND Eliane, vente de la maison de M. KUSTER Armand, vente d'un terrain de M. THOMAS Jean-Claude.

4. Commission communale des impôts directs.

Monsieur le Maire informe que lors de la séance du conseil municipal du 10 juillet 2020 une liste de 6 titulaires et 6 suppléants avait été proposée. Cependant, une liste de 12 titulaires et 12 suppléants est requise.

Aussi, il soumet la liste des délégués suivants, rendant caduque la précédente :

- Président de commission : SAND Gilbert (maire)
- Titulaires : RUCH Valérie, CLEISS Jonathan, RUCH Yannick, SEIBERT Sandra, PFISTER Monique, LEONHART Caroline, PETITEAU Sylvia, HETZEL Jean-Claude, CRON Roger, LOEFFEL Michèle, BALZER Martin et JUND Céline
- Suppléants : SCHMITT Dominique, LIENHART Bernard, SCHILL Fabien, LENHARDT Olivier, WARTH Céline, SCHEER Cédric, KLOPFENSTEIN Martine, BAUER Albert, WOLF Caroline, KLOPFENSTEIN Théo, AMBIEHL Céline et SAND Dominique

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents, approuve la liste proposée.

5. Renouvellement de contrats

- Le contrat de Mme Corinne KLING est renouvelé avec effet du 1^{er} septembre 2020 au 06 juillet 2021, à raison de 1h par jour sur 4 jours par semaine dans le cadre de l'accueil périscolaire.
- Le contrat de Mme Laurence DEININGER fera l'objet d'un ajustement des heures de présence durant la période scolaire et durant les vacances.
- Le contrat de Mme Martine KLOPFENSTEIN passera de 17h30 par semaine à 14h par semaine. Elle se chargera exclusivement de l'entretien des locaux de l'école élémentaire et de la mairie.
- M. Dominique GROSS a été recruté avec effet du 1^{er} septembre 2020 et se charge de l'entretien de l'école maternelle et du périscolaire, à raison de 3 heures par jour en période scolaire.

6. Renouvellement informatique de la mairie

Conformément au budget voté lors de la séance du Conseil Municipal du 28 juillet 2020, le Maire informe que la commune fera l'acquisition de 2 nouveaux PC, d'un PC portable et de licences pour les logiciels WORD et EXCEL.

Par ailleurs, l'achat d'un bureau supplémentaire est prévu.

7. Convention 2017 COMCOM travaux de voirie route de Bitche

Le conseil municipal autorise le Maire à signer la « Convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement » avec la Communauté des Communes de Hanau-La Petite Pierre, relative aux travaux de la route de Bitche.

8. Equipements d'entretien

Le Maire informe de la nécessité d'acquisition :

- d'une nouvelle tondeuse pour l'entretien des espaces verts,
- d'une machine à laver, avec les fonctions lavage et séchage, qui serait installée dans les locaux de l'école maternelle.

Des demandes de devis seront réalisées.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve ces demandes d'achat.

9. Programme New Deal – projet d'une antenne relais

Le projet d'installation d'une antenne relais pouvant desservir le Stauffersberg (commune de Wingen sur Moder) et la Kohlhuetten, a fait l'objet d'une pétition de la part des habitants, fortement opposés à l'implantation d'un pylône. Le dossier a été transmis à la Sous-Préfecture de Saverne.

10. Divers

- Une journée d'actions de prévention routière (théorie et pratique) sera organisée par Atout Age Alsace (AAA) le 13 octobre 2020. Destinée aux seniors à partir de 55 ans, la participation est cependant limitée à 9 personnes.
- OPUS 67 et la SIBAR ont fusionné sous le nom d'ALSACE HABITAT. Aussi, les logements disponibles au sein de la commune ne seront plus mis en location mais proposés à la vente.
- Conformément à la décision prise lors du conseil municipal du 10 juillet 2020, la parcelle n°39 - section 3 est morcelée en 4 parties par relevé du cabinet de géomètre Lambert : GRASSWILL Ronny, HUBER Jean-Claude, DELOGE Elise, la commune gardant 28 ca permettant une régularisation de la voirie. De même, le couple DIETRICH Claude cède sans soulte à la commune une surface de 6 m² de terrain.
- Afin de pérenniser le périscolaire pour les années à venir, contact a été pris avec les maires des communes de Reipertswiller et Lichtenberg, en attendant un prochain contact avec l'inspection académique, et avant de se rapprocher de la Communauté des Communes.
- Le Maire propose de remettre en location le logement n°6 rue des Rochers.
- Dans le cadre du lancement de la campagne DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) 2021, la Préfecture du Bas-Rhin nous incite à déposer un projet avant le 26 février 2021. Les travaux restant à réaliser devant l'église (abris bus, toilettes publiques) pourraient faire l'objet d'une demande de subvention.
- Le chantier rue principale sera réceptionné dès lors que le coffre électrique sera installé.
- Les heures d'ouverture de la mairie seront les suivantes : lundi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 14h à 18h, avec permanence du maire le vendredi de 17h à 18h.

Lu et approuvé

La secrétaire :

Les conseillers :